ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE L'YONNE

Auxerre, Aillant, Bléneau, Charny, Coulanges, Courson, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur, Toucy

CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS CENTRE DÉMOCRATE

Des résultats de ces élections législatives dépend l'avenir de la France jusqu'en 1972. Il appartient aux électeurs de prendre aujourd'hui leurs responsabilités en accordant leur confiance à **des hommes qui ont fait concrètement leurs preuves** et non à ceux qui, quel que soit leur lieu de naissance ou leurs titres, ne se sont intéressés à notre département que depuis quelques mois.

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE L'AUXERROIS se présente à vos suffrages pour accomplir son programme

Jean MOREAU
Candidat
Industriel
Maire d'Auxerre, ancien Ministre

Daniel DOLLFUS
Suppléant
Docteur en Médecine
Président de l'Institut français d'organisation et productivité
Conseiller municipal d'Auxerre

Tous deux, nous sommes des républicains et des **hommes d'action**, habitués à **résoudre les problèmes concrets**, aussi bien sur le plan municipal que dans la vie quotidienne.

Ce programme constitue le but de notre action

● DÉMOCRATIE MODERNE

Nous voulons rétablir le respect des institutions et la souveraineté populaire ; la protection des citoyens contre les juridictions d'exception et tout arbitraire ; la stabilité politique dans l'expansion économique.

Pour cela, NOUS PRÉCONISONS un **gouvernement de législature**, donc **stable** ; un **véritable contrôle parlementaire** ; un président de la République **arbitre** impartial ; une **Cour suprême constitutionnelle** vraiment indépendante ; l'**information objective** de l'O. R.-T. F. ; l'**indépendance** de la justice.

● POLITIQUE ÉCONOMIQUE EFFICACE

Le bilan de la législature qui se termine se traduit par la récession économique ; le malaise social : nombreuses grèves ; la crise du logement ; la diminution des subventions aux communes, donc l'augmentation des impôts à payer par leurs habitants, malgré l'abus de la fiscalité pour faire face à des **dépenses de prestige artificiel.**

La France, sous la Vᵉ République, est le pays d'Europe dont la valeur de la monnaie a le plus baissé (augmentation des prix de 29 %) et dont l'augmentation de la production et de la consommation est la plus faible.

NOUS PRÉCONISONS un **système de planification** démocratiquement contrôlé par le Parlement dans son élaboration et son exécution, assurant : **le respect de la personne humaine ; l'expansion économique** ; le développement du progrès technique (enseignement, hôpitaux, logements, équipements ruraux, autoroutes, téléphone, etc.) ; **la réforme de la fiscalité** pour faciliter les investissements productifs, compenser les injustices, orienter l'économie, favoriser l'épargne ; **l'expansion générale de l'agriculture** ; il faut que, sur le plan économique et social, **l'agriculteur soit un Français à part entière** : parité des revenus, ajustement nécessaire des **prix**, aménagement accéléré des **structures** rurales, réorganisation des circuits de commercialisation, expansion dans le Marché commun ; respect du droit des **bouilleurs de cru** et rétablissement de la possibilité de sa transmission.

● JUSTICE SOCIALE ACCRUE

Organisation de l'éducation permanente ; modernisation, expansion, démocratisation constante de l'**Édu-**

cation nationale par l'attribution de **20 à 25 % du budget civil** ; promotion de la recherche scientifique et **développement des équipements sportifs et culturels pour les jeunes** ; création de centres de loisirs dans les communes rurales ; **600 000 logements par an dont 50 % de logements sociaux** ; **poursuite du plein emploi** ; **250 F par mois pour les vieux travailleurs** paraissent un minimum nécessaire ; promotion juridique, sociale, professionnelle des **femmes** ; protection accrue de la mère de famille ; aide aux inadaptés et handicapés ; **indemnisation des rapatriés** ; **amnistie politique totale** ; défense des droits des **anciens combattants** et **victimes des guerres,** y compris les combattants d'Algérie ; application du rapport constant ; plan décennal de **Santé publique** ; équilibre et efficacité de la Sécurité sociale.

● POLITIQUE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Transfert de la force de frappe nationale dispendieuse et inefficace ; participation à une force européenne ; désarmement mondial progressif et contrôlé ; nouveaux objectifs pour l'Alliance atlantique ; une **Europe démocratique et fédérée** ; réalisation complète du Marché commun ; association sur pied d'égalité Europe-États-Unis ; aide multilatérale harmonisée aux pays du tiers monde.

● ACTION PRATIQUE AU SERVICE DE L'AUXERROIS

PROGRÈS AGRICOLE

— Activer la réalisation des **travaux connexes** pour les communes remembrées.
— Créer des associations de producteurs pour la **sauvegarde** et le meilleur rendement des **exploitations familiales**.
— Créer de nouvelles **écoles d'agriculture** pour futurs exploitants.
— Augmenter le nombre et la spécialisation des conseillers agricoles avec développement de leur **formation pratique**.
— Faciliter et développer la **commercialisation** des produits agricoles.
— Augmenter le revenu des agriculteurs par la **défense des prix**, par l'accroissement des débouchés et la participation à la création de **petites usines** de transformation de produits agricoles : jus de fruits, conserves, plats cuisinés, etc.
— Réaliser et mettre en œuvre un vaste **plan d'ensemble d'aménagement** et de promotion économique et sociale de la Puisaye en développant ses vocations naturelles : l'élevage et les arbres fruitiers sur certaines terres.
— Procéder, grâce à des subventions plus élevées, au remembrement, aux travaux connexes (tout en conservant à cette région son charme), au drainage, à la création d'abreuvoirs, à la création de stabulation libre, à la protection des cultures **contre les nuisibles** et à l'organisation des débouchés sur une très grande échelle. Puis procéder ainsi à l'aménagement d'une région dans chaque plan national.
— **Améliorer les sols** en Puisaye, Forterre et Gâtinais grâce à des subventions pour amendements calcaires, etc.
— Augmenter les aides à **l'amélioration de l'habitat rural.**
— Faciliter **l'installation des fils d'agriculteurs** afin de développer le patrimoine familial.
— **Liberté des investissements** utiles pour les fermiers.
— **Indemnités aux preneurs sortants.**

DÉFENSE DES COMMUNES

— **Alléger les budgets communaux** en rétablissant les taux précédemment pratiqués pour les **subventions** relatives à la voirie, l'assainissement et autres travaux indispensables.

ARTISANAT ET PETITS COMMERCES

— **Protéger** et conseiller l'artisanat en fonction de **l'évolution technique** et du tourisme.
— Faciliter la collaboration des petits et moyens commerces pour **garantir leur survie**, leur autonomie et promouvoir leur développement.
— Protection de l'artisanat et des petits commerces contre la **fiscalité envahissante** et tracassière.

ÉQUIPEMENT ET TOURISME

— Susciter **l'installation de petites entreprises** dans les cantons.
— Établir une **véritable politique du tourisme** pour le département tout en préservant l'équilibre naturel de nos campagnes.
— Développer le tourisme par une publicité sur le plan national, **aménager des villages de vacances**.
— Créer de nouveaux **équipements sportifs**, éducatifs et culturels et aménager ceux qui en ont besoin.
— Aménager des étangs et rivières pour la **pêche.**

PROGRÈS SOCIAL

— **Priorité à l'Éducation nationale** par l'ouverture, en particulier, de **C. E. G. ruraux** et d'**écoles professionnelles.**
— Quand le **ramassage scolaire** ne peut être évité, en faire supporter totalement les frais à l'État pour respecter la totale **gratuité** de l'enseignement.
— Faire subventionner par l'État les **cantines scolaires.**
— Obtenir une **participation bien plus importante de l'État** pour les créations de C. E. G. et C. E. S.
— **Suppression des zones de salaire.**
— Obtention du **règlement des retraites** dès le premier mois, les retards actuels étant inadmissibles.
— **Création de crèches.**

Nous nous engageons,

si nous sommes élus, à faire tout ce que nous pourrons pour réaliser progressivement ce programme et pour collaborer étroitement et régulièrement avec les électeurs en venant, au moins une fois par an, dans chaque chef-lieu de canton et dans chaque commune qui en manifestera le désir, pour faire le point de ce qui aura été réalisé, sur le plan tant local que national, et pour établir le programme de l'année à venir.

Vu, le candidat :
Jean MOREAU.

Vu, le remplaçant éventuel :
Daniel DOLLFUS.


L'Yonne Républicaine Auxerre